

TARIFS TCCS SAISON 2017 - 2018

ADULTES (nés avant le 31/12/99)			
COTISATION courts extérieurs + accès aux 4 courts couverts <i>(licence FFT incluse : 29 €)</i>	Semaine + week-end et jours fériés	305 €	
ENSEIGNEMENT COLLECTIF	CCA samedi (1h - 5 pers)	345 €	
	CCA semaine (1h - 3 à 5 pers)	450 €	
	Entraînement COMPÉTITION (1h30/sem)	360 €	
JEUNES (nés entre 2013 et 2000)			
COTISATION courts extérieurs + accès aux 4 courts couverts <i>(licence FFT incluse : 20 €)</i>	13/18 ans (2005 - 2000)	200 €	
	7/12 ans (2011 - 2006)	128 €	
COTISATION courts extérieurs sans accès aux courts couverts <i>(licence FFT incluse : 20 €)</i>	7/12 ans (2011 - 2006)	103 €	
ACCÈS aux terrains de MINI TENNIS uniquement <i>(licence FFT 20€ incluse)</i>	5/6 ans (2013 - 2012)	21 €	
ENSEIGNEMENT COLLECTIF	MINI CLUB (2013 - 2012)	1h / sem	270 €
		2h / semaine NOUVEAU	370 €
	CLUB LOISIR (2011 - 2000)	1h / sem : mercredi - sam (13h - 18h) - soir en semaine	270 €
		1h / sem (uniquement en extérieur) : samedi (9h - 13h)	215 €
	CLUB PASSION (2011 - 2000)	1h30 / semaine	400 €
		2h / semaine	485 €
	CLUB COMPÉT (2011 - 2000)	COMPÉT AVENIR (2011 - 2002) : 2 ent. + PP / semaine	520 €
		COMPÉT JUNIOR (2001 - 2000) : 1 ent. / semaine	360 €
	BRITISH SCHOOL (2011 - 2000) : semaine (à partir de 16h)	270 €	
DIVERS			
FRAIS de 1ère inscription (individuel)		15 €	
LICENCE FFT seule	Adulte	29 €	
	Jeune	20 €	
TARIF REDUIT (s/cotis. annuelle - accès aux 17 courts - licence FFT incluse) (hors Mini Club - les réductions ne sont pas cumulables)	Famille : à partir de la 3 ^{ème} personne	- 40 €	
	Tarif Couple (+ de 18 ans - inscription simultanée obligatoire - sur présentation de justificatif)	580 €	
	Jeunes adultes (19/25 ans - 1999 à 1993)	260 €	
	Chômage (sur présentation de l'attestation)	240 €	
	Cotisation semaine	260 €	
COURS PARTICULIERS			
ENSEIGNEMENT INDIVIDUEL	Cours particulier : 1 personne	45 €	
	Cours particulier : 2 personnes	30€/pers	
LOCATION HORAIRE COURT COUVERT (période hivernale)			
WEEK END	De 8h à 22h	424 €	
SEMAINE	De 8h à 22h	380 €	

Certificat médical de "non contre-indication à la pratique du tennis" obligatoire POUR TOUS LES ADHÉRENTS à fournir au moment de l'inscription ainsi qu'une photo d'identité. Faire ajouter "en compétition" pour les tournois individuels et matchs d'équipes.

La LICENCE est une redevance obligatoire du club vis-à-vis de la FFT. Chaque adhérent du TCCS est ainsi automatiquement licencié et couvert par l'assurance fédérale.

Aucun remboursement ne sera effectué en cours de saison.